



Intersyndicale Fonction publique du 3 mai 2018

Le 22 mai 2018

Journée de grève et de manifestation dans la Fonction publique

Note aux organisations

Montreuil, le 4 mai 2018

Comme prévu, une nouvelle rencontre intersyndicale Fonction publique a eu lieu hier matin à la FAFP.

Toutes les organisations étaient présentes sauf la CFTC.

L'accord était unanime pour que la journée de grève et de manifestations du 22 mai soit du plus haut niveau possible, supérieur au 10 octobre et au 22 mars.

D'ici là, pour parvenir à cet objectif, ont été actés :

- Une déclaration unitaire (pièce jointe) lors de la réunion à la DGAFP sur les CT et les CHSCT.
- Un nouveau communiqué unitaire d'appel au 22 mai qui devrait être rendu public le 9 mai.
- Une déclaration unitaire exigeant un nouveau dispositif de titularisation et s'opposant au recours accru à la précarité lors de la réunion avec Olivier DUSSOPT du 15 mai prochain. A cette occasion, un rassemblement militant sera organisé à Bercy de 12h à 14h.
- Une nouvelle conférence de presse unitaire le 18 mai.

Sur les suites du 22 mai, en dépit de l'insistance de la CGT (de Solidaires et de la FSU), pour déjà mettre en perspective une nouvelle journée de grève et de manifestations avant le « RDV salarial » donc avant le 10 juin, les choses sont plus délicates à ce stade.

La CFDT – ce n'est pas une surprise – s'est montrée très en retrait.

FO semble incliner, mais ce n'est pas très clair, pour une construction uniquement interprofessionnelle au-delà du 22 mai.

En tout état de cause, **une nouvelle intersyndicale aura lieu le vendredi 25 mai à 14h.**

Il est donc de plus en plus évident que les suites du 22 mai, l'inscription du mouvement dans des formes de continuité et, bien sûr, que les avancées indispensables sur nos revendications dépendront étroitement du niveau de mobilisation du 22 mai.

Notre priorité doit en conséquence de tout mettre en œuvre pour que la grève et les manifestations soient une réussite totale.

Il va de soi que nous devons également articuler, par souci de cohérence et d'efficacité, le niveau professionnel et le niveau interprofessionnel. Pour cette dimension, nous devons résolument nous inscrire dans les constructions unitaires qui se développent.